

1. Record Nr.	UNINA9910568194103321
Autore	Bignon Carole
Titolo	Vivre et construire le droit à la ville : expériences au Sud : La dimension politique des pratiques citadines / / Amandine Spire, Marianne Morange
Pubbl/distr/stampa	Nanterre, : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2021
ISBN	2-84016-450-7
Descrizione fisica	1 online resource (240 p.)
Collana	Espace et justice
Altri autori (Persone)	CamelliEva Claude MawussiAyité CrentsilAba O Da SilvaSven DewaeleAnna De VriesPieter FainsteinCarla FigueiraMonique Houssay-HolzschuchMyriam JorgeSílvia Laura SnitcofskyValeria MorangeMarianne NdamSalifou OwusuGeorge Raposolsabel SpireAmandine TanejaMahima UrvoyPhilippe ZamoranoClaudia
Soggetti	Urban Studies espace urbain droit justice construction déconstruction hémisphère sud injustice
Lingua di pubblicazione	Francese

Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>Cet ouvrage propose une perspective originale sur le droit à la ville, à la fois objet de recherche, étandard des luttes contre le néolibéralisme, et instrument de gouvernement. Dans la perspective du tournant sudiste (Southern turn) en études urbaines, il donne à voir la démultiplication des appropriations de la notion de droit à la ville par des chercheurs spécialistes des questions urbaines au Sud. Il ressort que le droit à la ville rime aujourd’hui fortement avec une demande d’inclusion économique, sociale et spatiale dans la société urbaine, voire une demande de droit à « être gouverné ». Dans le prolongement des travaux inspirés par la notion de citadinité, le droit à la ville est donc exploré ici en tant que programme critique pour interroger la dimension politique d’expériences citadines. Écrits par des auteurs issus des pays du Nord ou du Sud, en anglais ou en français, les textes rassemblés offrent des analyses portant sur douze villes du Sud et sur trois continents, mettant ainsi en lumière la grande diversité des demandes de droits formulés en rapport avec la condition urbaine. Chaque contribution repose sur des études empiriques qui permettent d’ancrer la réflexion dans l’observation des pratiques concrètes des citadins et des modalités de leurs rapports à l’État. En reliant expériences quotidiennes, attentes ou demandes de reconnaissance des citadins par l’État et rationalités de gouvernement, cet ouvrage souhaite ainsi contribuer à renforcer la portée analytique du droit à la ville, au Sud comme au Nord, dans une perspective à la fois émancipatrice et concrète.</p>